

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 2231

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 28

À l'alinéa 25, substituer aux mots :

« le travailleur »,

les mots :

« la travailleuse ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel (il s'agit d'un congé de maternité).